

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

N° DBC 20210310-01

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCOCommunauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2021 à 16H00****Date de la convocation :** 4 mars 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 10 mars 2021 à 16h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau représenté.e.s :Stéphane RODIER à Tony BERNARD
Frédéric CHONIER à Jean-François DELAIRE
Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE
Claude GOUILLON-CHENOT à Pierre ROZE
Martine MUNOZ à Sophie DELAIGUE**Membres du Bureau absents excusés :** Jean-Éric GARRET, Daniel BERTHUCAT,
Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF,
Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES MULTI-ACCUEILS**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.**Considérant** le règlement de fonctionnement 2021 des multi-accueils de Celles sur Durolle et de Thiers.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

21

Membres du Bureau représentés :

5

Total votants :

26

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire l'objet de la délibération :

Le règlement de fonctionnement est un document contractuel, à destination des familles, conforme à un agrément délivré par le Président du Conseil départemental, et validé par les services de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

Ce document s'inspire continuellement de l'évolution des besoins du territoire, peut faire l'objet de modifications, portant, notamment, sur les périodes de fermeture annuelle. Pour rappel, à ce jour, le multi-accueil de Thiers est fermé la semaine du 15 août et celui de Celles sur Durole est fermé les 2 premières semaines d'août.

Dans la perspective de continuer de proposer un mode de garde collectif, adapté aux familles, sur toute l'année, il est proposé de modifier le règlement de fonctionnement, à partir du 1^{er} août 2021.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la fermeture d'une semaine, différente, en août, pour chacun des multi-accueils, garantissant aux familles de trouver un mode de garde collectif, toute l'année ;
- **Approuve** la fermeture du 31 décembre, où il a été constaté, en 2020, une fréquentation nulle des deux multi-accueils, ayant de surcroît, impacté fortement le taux de fréquentation moyen,
- **Maintient** la modulation de l'agrément à 10 places, en août, hormis :
 - La dernière semaine pour Thiers où l'agrément est de 15 places,
 - La dernière semaine pour Celles sur Durole où l'agrément est de 17 places,
- **Met en application** cette nouvelle mesure, à partir du 1^{er} août 2021, en faisant une demande de modification de l'agrément, auprès des services de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental,
- **Actualise** le règlement de fonctionnement, à partir du 1^{er} août 2021 et le transmette pour validation aux services de la Caf.

TOTAL VOTANTS : 26	Membres présents : 21	Membres représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26	Pour : 26		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

